



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Section départementale du Val d'Oise

38 rue d'Eragny 95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE

fnecfpo95@gmail.com – 07.71.23.46.64

Déclaration de la FNEC FP-FO 95 au CTSD du 9 juin 2022

Monsieur le directeur académique,

Trois semaines après la nomination du nouveau gouvernement et d'un nouveau ministre de l'Education nationale, force est de constater qu'aucune rupture avec les années Blanquer n'est envisagée. L'Ecole publique, en raison de la multiplication des contre-réformes et des politiques d'austérité, est en état de déliquescence.

Pour sa part, la FNEC FP-FO revendique des concours exceptionnels tout de suite pour recruter des personnels fonctionnaires d'Etat en nombre suffisant. Il faut des concours exceptionnels de recrutement d'enseignants dès la 3ème année de Licence.

Il y a urgence à revaloriser le point d'indice et la grille indiciaire. Il y a urgence à accorder un vrai statut et un vrai salaire aux collègues AESH. Il faut en finir avec la politique des miettes indemnitaires !

Dans le 1er degré, la situation va être fortement dégradée par le très faible nombre d'admis au CRPE de l'académie de Versailles, au regard des postes proposés. Les conséquences sont immédiates pour nos collègues qui se voient refuser dès à présent des demandes de temps partiels, de détachement, de disponibilité... Et, cela se rajoute aux très nombreux enseignants qui se voient refuser, une nouvelle fois, leur changement de département par ineat-exeat.

Nous sommes présents aujourd'hui en CTSD pour des mesures d'ajustements dans le 1^{er} degré pour la rentrée 2022. Le compte n'y est pas : le manque de postes comme le manque de personnels ont des conséquences immédiates sur les nombreuses classes qui ne sont pas ouvertes (en surveillance à l'ouverture) ou les très nombreuses classes qui sont fermées. Nous dénonçons en février dernier l'absence de créations de postes de remplaçants alors que le nombre de classes non remplacées a littéralement explosé cette année. Concernant les moyens de remplacement, nous sommes donc très inquiets.

Comme il n'y a plus de CAPD sur les opérations de mouvement, nous vous faisons part du mécontentement d'un nombre très important de nos collègues qui perçoivent à quel point

leurs droits sont remis en cause par cette loi de transformation de la fonction publique. En effet, les opérations se font dans l'opacité, l'information aux collègues est défailante.

Par ailleurs, de nombreuses écoles du département se voient désignées pour subir une « évaluation d'école ». La FNEC FP FO réaffirme sa revendication d'abandon de ces évaluations d'écoles. Elle partage le contenu de l'appel contresigné à ce jour par plus de 60 écoles de Haute Garonne qui indique notamment :

« Nous refusons d'être évalués par les parents, les élus, le personnel municipal, les élèves et les agents du périscolaire. Nous refusons la mise en concurrence des écoles au profit d'une école des territoires qui n'est pas garante de l'égalité. Nous réaffirmons la liberté pédagogique individuelle de chaque enseignant sur des programmes nationaux. Nous refusons la remise en cause des décisions prises par l'équipe enseignante lors des conseils des maîtres. Nous refusons la mascarade d'auto-évaluation calquée sur le management d'entreprise. Nous refusons un investissement chronophage dans la mise en œuvre de ces évaluations au détriment de nos missions d'enseignement. (...) Nous refusons cette stratégie du leurre. Ces évaluations d'écoles ne répondent en rien à nos besoins et revendications. (...) »

Au Comité technique académique de Versailles du 24 mai, dans un vœu commun, les organisations FNEC FP-FO, FSU, CGT, SNALC ont notamment exigé l'ouverture immédiate d'un concours exceptionnel à bac +3, une forte augmentation du point d'indice, l'abandon des réformes Blanquer qui saccagent l'Ecole publique et dégradent les conditions de travail des personnels, l'abandon de la loi de transformation de la fonction publique.

Dans le même temps, les personnels ont été scandalisés d'apprendre que le rectorat de Versailles organisait des « job dating » ou recrutement « en 30 minutes ». Ils y perçoivent une profonde dévalorisation de leur métier en lien avec leur salaire toujours plus dévalorisé au regard du coût de la vie et de l'inflation !

Dans le Val-de-Marne, les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUIPP-FSU, SE-UNSA, CGT et SUD Education, sont à l'initiative d'une pétition intitulée « *Pour éviter la catastrophe annoncée, une seule solution : en urgence, organiser un concours exceptionnel au niveau licence !* » Les personnels s'en saisissent. Les mêmes organisations appellent à se rassembler au ministère de l'Education Nationale, le 15 juin, pour porter les signatures.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO appelle tous les personnels à se joindre au rassemblement du mercredi 15 juin, à partir de 14h30, au ministère de l'Education nationale, en lien avec les parents d'élèves et aux côtés des personnels du Val-de-Marne et de toute l'Ile-de-France, pour porter au ministre toutes les revendications urgentes.